

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative au projet d'installation, d'une éolienne sur la commune de Freyssenet (arrêté préfectoral n) SGAD-07-2020-350-001)

De : Lionel de Segonzac <lionel.desegonzac@wanadoo.fr>

Date : 18/01/2021 12:38

Pour : pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

En arrivant il y a 25 ans à Saint-Pierre La Roche, mon épouse et moi avons tout de suite été séduits par ce site exceptionnel. Le plateau du Coiron en effet est un véritable promontoire qui offre des vues magnifiques sur les vallées qui l'entourent.

Ces vallées sont d'autant plus nombreuses que le plateau du Coiron suit la forme très découpée d'une feuille de chêne.

Il s'ensuit un linéaire de rives très important. Or la prolifération d'éoliennes le long de ces rives ne peut pas passer inaperçu. C'est déjà le cas depuis Privas.

C'est une atteinte à un des paysages emblématiques de l'Ardèche et bien sûr une atteinte grave à la cohérence paysagère du Coiron.

Or les projets d'éoliennes repartent depuis peu à la hausse sur le plateau du Coiron comme en témoigne ce nouveau dossier pour une éolienne de 120 m de haut à Freyssenet.

On comprend très bien l'avantage financier que ces machines peuvent apporter aux promoteurs et dans une moindre mesure au propriétaire des terrains et au budget communal, mais c'est au détriment des paysages, à la tranquillité, à l'avifaune, à la dimension touristique du site etc. Mais surtout accepter une, deux ou trois éoliennes, c'est ouvrir la boîte de Pandore, c'est un engrenage, c'est encourager et donner l'espoir aux autres propriétaires qui seront tentés d'en faire autant. C'est ouvrir le Coiron à tous les promoteurs qui n'attendent que ça pour se précipiter dans la brèche pour envahir tout le plateau.

On se retrouvera vite avec 80 à 100 éoliennes, et un site dévasté, inhabitable, transformé en zone industrielle...

Avec finalement peu de résultats sur le plan énergétique, sachant qu'une éolienne ne fonctionne qu'à un tiers du temps dans l'année et doit être compensée pour les deux tiers de l'année par des centrales thermiques, en sachant également qu'il faudrait plusieurs centaines d'éoliennes pour remplacer un des quatre réacteurs nucléaires de la centrale de Cruas: c'est finalement chacun de nous qui payons les bénéfices et la rente des promoteurs et des propriétaires dans le cadre de notre facture d'électricité.

Par ailleurs, le pétitionnaire semble ignorer le positionnement des habitants sur le Coiron concernant les éoliennes. De précédents projets ont permis d'informer et convaincre une majorité d'habitants contre ses installations qui profitent à bien peu au détriment des plus nombreux.

En conclusion qui peut dire avec certitude que le bon sens prévaudra, et que l'ensemble des acteurs de la filière éolienne sauront s'arrêter avant d'avoir défigurée l'ensemble du site. Bien sûr personne!!

Car une fois la mécanique enclenchée, il sera impossible de l'arrêter.

C'est pour cela que je suis défavorable à ce projet.

Cordialement,

Lionel de Segonzac
1260 Chemin de Beauthéac
07400 Saint-Pierre La Roche

Sujet : [INTERNET] Avis enquête publique implantation éolienne sur la commune de Freyssenet

De : Noémie Fruleux <[REDACTED]>

Date : 24/01/2021 20:44

Pour : "pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr" <pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr>

Je suis fortement défavorable à l'implantation d'une nouvelle éolienne sur la commune de Freyssenet située sur le plateau du Coiron en Ardèche car :

-la mise en oeuvre de l'installation d'une éolienne sur le plateau du Coiron reste une opération dangereuse dans l'acheminement du matériel et des matériaux pour les ouvriers du fait des routes étroites et sinueuses;

- les travaux risquent de troubler et mettre en péril la survie de races sensibles, telles que celle des chauves-souris, dont les études faites sont contestées, car incomplètes d'après les spécialistes;

- outre les caractéristiques géologiques uniques en France, en tant que plateau inversé, le coiron est un passage important depuis la nuit des temps de quantité de races d'oiseaux,déjà très attendues lors de leur migration au col de l'Escrinet ,qu'il ne faut pas modifier par l'installations d'une nouvelle éolienne , qui ne manqueraient pas tôt ou tard de les faire disparaître;

-le massif du Coiron est le plus vaste relief inversé de France, et il présente une grande unité territoriale préservée et des villages remarquables implantés en lisière de plateau. Ces caractéristiques en font un paysage emblématique et remarquable à l'échelle du département;

-le Coiron a été clairement identifié comme un ensemble paysager remarquable ayant une identité forte.Il va de soi que l'implantation d'un pylône gigantesque de plus dans un tel paysage, ne peut que avoir un impact visuel considérable;

-Les paysages font partie du patrimoine commun de la Nation c'est pourquoi je veux préserver intacte ce massif du Coiron considéré comme paysage remarquable et unique;

-la production électrique, aléatoire, que pourrais fournir cette éolienne n'est pas vitale pour une région qui n'est pas déficitaire en cette énergie. Il n'y a donc pas de justifications aux risques et nuisances à faire subir aux populations et, au milieu naturel du plateau du Coiron, lequel pourrait subir des destructions irréversibles pour des raisons financières juteuses ne bénéficiant qu'aux capitaux de certains.

-l'installation d'une éolienne tel que celle-ci va détruire irréversiblement plus de 2 Ha de terre agricole en plus de la piste et des tranchées, n'oublions pas que c'est la terre qui nous nourrit et pas l'électricité ni l'argent.

-cela va entraîner le massacre d'oiseaux migrateurs et des rapaces étant donné que le Coiron est un des principaux couloirs de migration en France

- l'implantation d'une éolienne aussi proche d'habitations va entraîner des nuisances importantes sur les habitants de Freyssenet et villages voisins: bruit important, ... dévalorisation du bâti, impacte important sur le tourisme,...

Noémie Fruleux

M. Hubert Goetz
Commissaire enquêteur
Mairie de Freyssenet
07000 Freyssenet

Magali Brénon

75014 Paris

Paris, le 24 janvier 2021

Monsieur le commissaire enquêteur,

Amoureuse de l'Ardèche et de ses paysages, adepte de randonnées, je rejoins chaque année le département pour les vacances. Lors d'une récente marche sur le plateau du Coiron, l'un de mes lieux de prédilection pour ses panoramas extraordinaires, des gens forts sympathiques m'ont fait part du projet d'implantation d'éolienne de Tourrénergies sur la commune de Freyssenet, auquel je souhaite apporter mon soutien entier.

À l'heure de l'urgence climatique, où le nucléaire questionne et inquiète plus que jamais, il est fondamental de mettre en place une relation plus sobre, moins prédatrice et plus solidaire au paysage et à la production d'énergie : augmenter la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, on le sait, est aussi nécessaire qu'inéluctable pour accroître la diversification des ressources.


Le projet ambitieux de Tourrénergies, porté par une volonté et une entreprise locales, m'apparaît donc comme la pierre angulaire d'un avenir responsable. En proposant d'accueillir sur son territoire une éolienne, la commune de Freyssenet poursuit l'effort de ceux qui, déjà, en Ardèche, se sont engagés dans les énergies renouvelables, par l'implantation de parcs éoliens ou photovoltaïques, mettant au service du bien commun les atouts d'un territoire : le vent et le soleil. Ce projet poursuit et pérennise l'ambition du département de se tourner vers la transition énergétique et écologique par l'apport de solutions électriques vertueuses.

Produit grâce au souffle du vent, l'éolien ne connaît aucun risque de pénurie et ne génère aucune pollution. Toujours plus silencieuses, les éoliennes sont de plus en plus puissantes, ce qui leur permet de couvrir les besoins en consommation d'électricité d'un nombre croissant de personnes, tout en évitant l'émission de milliers de tonnes de CO₂. Si d'ici 2028 la France doit tripler la puissance éolienne installée et atteindre la neutralité carbone en 2050, il me semble que tout projet local visant à contribuer à cette avancée doit être encouragé et soutenu.

C'est pourquoi je tiens à appuyer par ces mots l'initiative d'un projet porteur qui exploitera une énergie inépuisable, 100 % naturelle, renouvelable et durable pour la production d'un courant propre, sans émission de gaz à effet de serre, sans déchets toxiques ou radioactifs, tout en permettant le maintien de la biodiversité sans dégrader la qualité de l'air, sans polluer les eaux ni les sols, sans perturber les activités agricoles ni même industrielles, qui pourront se poursuivre autour du parc éolien. Et, si l'éolienne venait à figurer sur un parcours touristique, ce serait là l'occasion d'en faire également l'objet de démarches pédagogiques visant à promouvoir une initiative exemplaire de recours aux énergies propres.

Je vous remercie de prendre en considération ce courrier dans l'enquête publique afférente et vous prie de croire en l'expression de mes sincères salutations.

Magali Brénon



Sujet : [INTERNET] Avis défavorable implantation éolienne sur le Massif du Coiron

De : Blasa Moulin <[REDACTED]>

Date : 24/01/2021 21:19

Pour : pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr

Bonjour,

Je tiens à vous informer que je suis fortement défavorable à l'implantation d'une nouvelle éolienne sur la commune de Freyssenet située sur le plateau du Coiron en Ardèche car les travaux risquent de troubler et mettre en péril la survie de races sensibles, telles que celle des chauves-souris, dont les études faites sont contestées, car incomplètes d'après les spécialistes.

D'autre part, le massif du Coiron est le plus vaste relief inversé de France, et il présente une grande unité territoriale préservée et des villages remarquables implantés en lisière de plateau. Ces caractéristiques en font un paysage emblématique et remarquable à l'échelle du département.

La liste des raisons pour lesquelles je suis défavorable à ce projet est encore longue. Nous sommes dans un monde où nous avons tendance à ne regarder que "notre nombril". Pensons au monde que nous allons laisser à nos enfants.

Cordialement.

B. Moulin